



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par



Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !

Pour répondre au Règlement du Ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre. La municipalité tient à informer ses citoyens qu'elle s'est dotée d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

1. En remplissant le formulaire sur notre site Web :

<https://massalert.citam.ca/city/9a6b2b50-c85a-44ed-a5e7-02be26fc0901>

2. En communiquant directement avec la municipalité par courriel à info@armagh.ca ou en téléphonant au bureau municipal au 418-466-2916.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. La municipalité compte utiliser ce logiciel pour informer vous sur les points suivants :

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc) ;

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

La municipalité d'Armagh.